

## DE LA LÉGENDE À L'HISTOIRE

A. JEANJEAN

L'écrivain et critique littéraire Rémy de Gourmont (1858-1915) a écrit : « *Contrairement à la consolante croyance, la vérité ne se fait jamais jour ; une erreur entrée dans le domaine public n'en sort jamais ; les opinions se transmettent héréditairement comme des terrains ; on y bâtit, cela finit par faire une ville : cela finit par faire l'Histoire.* »

On pourrait ajouter que souvent la Légende est à l'origine de l'Histoire. C'est le cas dans notre bonne ville de Sommières où la population, inspirée par les écrits d'historiens classés pourtant comme "sérieux" rapporte depuis des années des erreurs et des contrevérités qu'il est particulièrement difficile d'éradiquer : origine de la ville, origine du nom, les premiers habitants, le château, le Moyen Âge... Les nouveaux venus copient les anciens, sans faire une étude critique, considérant comme faits acquis ce qui est avancé par leurs prédécesseurs.

Nous avons décidé de remonter dans le temps à travers divers ouvrages et de rechercher où, depuis des siècles, se situe l'origine de ces légendes régulièrement reprises et embellies.

Pour commencer, une visite chez notre libraire s'impose. Il propose un large éventail de publications mises à la disposition des acheteurs.

**SOMMIERES. PAS A PAS AU FIL DES ANS. 2005.**

P. 9, 13. L'auteur, qui n'indique pas son nom, s'est contenté de glaner un peu partout pour proposer une brochure de cinquante pages. Nous y trouvons bien évidemment "Midrium".  
« *A l'époque romaine, une ville, Midrium, construite sur le plateau proche de l'actuelle Villevieille, emplacement d'un ancien oppidum, dominait et commandait le gué (sur Vidourle)*

*(...) Au temps des grandes invasions (400 à 600 après J. C.) Midrium fut détruite. La Septimanie fut créée et les seigneurs goths dominèrent Toulouse, Anduze et Sauve (...)*»

**HISTOIRE DE SOMMIERES. PETITE VILLE DU BAS-LANGUEDOC. Général Étienne Plan. 1988.**

P. 5, 10, 16. Notre Général nous parle de « *Sommières la romaine : une ville qui domine et commande le gué se construit sur le plateau Midrium (Villevieille)... De Sommières du temps des grandes invasions qui déferlent sur l'Empire romain de 400 à 600 ans après J. C. détruisant Midrium, créant la Septimanie et les seigneurs Goths....* »

Après un passage dans la rue « *du Grenier à sel où se trouvait l'ancienne gabelle (c'est un impôt !) nous prenons la rue des Beaumes (sic), ancienne rue des distillateurs de thym et de lavande pour monter jusqu'au château (...)*

*Midrium ayant été détruite, elle ne fut pas reconstruite à son emplacement mais au contraire au bord du Vidourle et Sous-Midrium.* »

**SOMMIÈRES ET CINQ LIEUES À LA RONDE. Idebert Exbrayat. 1986.**

P. 25, 26. « *L'Oppidum de Midrium. Villevieille. Au cinquième siècle avant J. C. la Grèce est à l'apogée de sa civilisation (...) les grecs sont entreprenants et commerçants. Ils viennent visiter nos oppida. Midrium, cité celtique est à 99 mètres d'altitude... Midrium devient Villa Vetus (Villevieille) ; en 1210 Sommières s'appelle Su-Midrium (Sous Midrium).*

*Ainsi il y a au Moyen Age deux villages bien distincts : Midrium, celtique, puis gallo-romaine sur son roc dominateur et la nouvelle Sumidrium accroupie au bord du fleuve...*

*Nos aïeux ont une belle émotion quand ils voient apparaître le Général Carthaginois Hannibal, venant d'Espagne avec une armée de 100 000 hommes et 37 éléphants en 218 avant J. C. (...) »*

**SOMMIÈRES. PROMENADE À TRAVERS SON PASSÉ. Ivan Gausen. 1968.**

P. 19, 20,21. L'auteur, plus prudent emploie le conditionnel lorsqu'il traite de la fondation de Sommières : « *L'agglomération sommiéroise est connue en bas latin sous le nom de Sumidrium, et en langue romane sous celui de Someire<sup>1</sup> (...) Summumerium serait devenu Sumerium puis Sumidrium et Someire.* » L'hypothèse infirmerait celle de l'historien Nîmois du XVI<sup>ème</sup> siècle Anne Rulman : « *c'était l'oppidum romain qui portait le nom de midrium (...) c'est la ville primitive, une des 24 dépendant de Nîmes, détruite lors des grandes invasions (qui) réapparaît dans les textes du XV<sup>ème</sup> siècle sous la forme de Villa Vetus qui, dès l'époque romaine aurait été connue sous le nom de Sumerium, puis de Sumidrium. Elle s'opposerait à la tradition populaire le plus souvent retenue par le public local qui voudrait que la ville romaine s'appelât Meyre et celle située dans la vallée*

---

<sup>1</sup> Prononcer [Soumeyre].

*Sous-Meyre, puisque se trouvant sous la première. »*

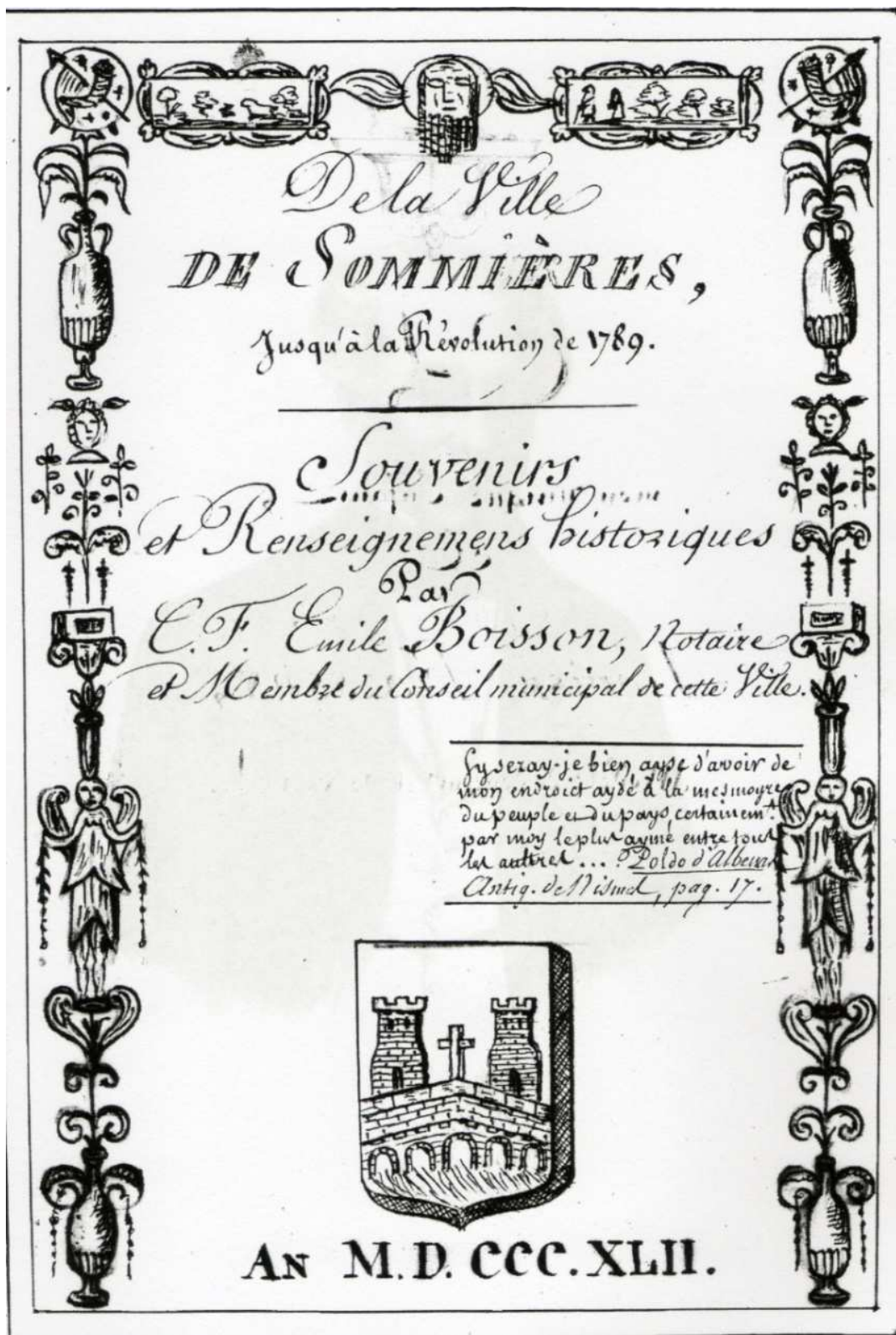
**DE LA VILLE DE SOMMIÈRES DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'À LA RÉVOLUTION DE 1789. Émile Boisson. 1849.**

Dès la page XXI de son livre, l'auteur fait directement référence à « *une chronique locale manuscrite, appuyée d'une autorité historique qu'elle cite<sup>2</sup>, (qui) attribue aux Grecs, c'est-à-dire aux Phocéens, la fondation de Sommières sur l'emplacement où cette ville se trouve aujourd'hui. Attirés, (dit-elle), par la douceur de son climat, la bonté et la fertilité de son terroir, les Grecs commencèrent à l'habiter, après l'avoir ceinte de murailles et munie de tours.<sup>3</sup>* » Boisson considère que c'est une double erreur. Pour lui, « *le berceau de Sommières est sur le haut de la colline qui le domine au levant, sur le terrain occupé actuellement par le village de Villevieille (...)* Tout porte à croire que les habitants de la cité primitive furent les Galls ou Celtes et les membres de celle de leurs tribus qui avait le nom de Volkes Arécomiques (...) Notre auteur, celui de la chronique, veut encore que Sommières ait été nommé par les grecs Salmedrios qui signifie magasin à sel (...) Cette même chronique veut que le nom actuel de Sommières lui ait été imposé par une ville qu'il appelle Meyre, fondée après l'établissement des Romains dans nos contrées par un certain Marius ou Merius, chef d'une de ces colonies qui furent envoyées dans la Gaule Narbonnaise par Auguste et ses successeurs. Le voisinage de cette ville éclipsa, fit même disparaître jusqu'au nom de Sommières (Salmedrios), qui devint une dépendance de la ville de Meyre et fit même une seule cité avec lui. Meyez, à raison de sa situation, fut la ville haute ; Sommières fut la ville basse ou Sub-Merio ; de là le nom de Sous-Meyre que Sommières porte encore aujourd'hui dans la langue du pays. »

---

<sup>2</sup> Histoire ou Chronologie des Gaules p. 421.

<sup>3</sup> Manuscrits Ponthier et Cabane.



Première page du manuscrit Boisson.

Boisson n'est pas satisfait de cette explication : « *cette étymologie toute populaire, pour laquelle on est obligé de supposer une autre ville aux portes de celle déjà existant, ne saurait être raisonnablement adoptée et s'il fallait absolument en trouver une au nom de notre localité, je préférerais la prendre dans le nom primitif qu'on dit lui avoir été imposé par ses fondateurs : elle viendrait à l'appui de ce que notre chronique elle-même nous enseigne à ce sujet.* »

*En effet, en latinisant le nom de Salmedrios, on a eu d'abord Salmedrium, plus tard on en a fait Sumidrium, Sumirium, Somerium, noms divers donnés à la ville dans les documents du Moyen-Âge. De là, on voit qu'au nom de Somyeres, avec sa vieille orthographe, et à celui de Sommières avec son orthographe actuelle, il n'y a qu'un pas. Cette étymologie nous semble plus naturelle.*

*L'ancien Salmedrios, n'a fait que changer de place, les deux lieux existant aujourd'hui à un voisinage si rapproché ; Sommières et Villevieille ne sont que deux fragments plus ou moins considérables de cet ancien Salmedrios, ou si l'on veut encore, du Midrium d'Anne Rulman.<sup>4</sup> »*

**ANTIQUITÉS ET ANNALES DE LA VILLE DE SOMMIÈRES. 1748.** Jean Cabane, qui l'a tiré du livre composé par Mr. Louis Bruguière, directeur de la Poste.<sup>5</sup>

*« SOMMIÈRES ou SOUMEIRE est une ville du Bas Languedoc, au diocèse de Nîmes, située et bâtie au pied d'une mon-*

---

<sup>4</sup> Voir pages XXI à XXVI.

<sup>5</sup> Notre collègue JL Renard a retranscrit au propre en 1983 le manuscrit qui figure dans les Archives Communales. Dans une introduction intitulée « *Le copiste a son mot à dire...* » il écrit : « (...) *notre chroniqueur, emporté par son chauvinisme, fabule à longueur de pages et, malheureusement, n'apporte aucune preuve ni de la notoriété, ni de l'ancienneté qu'il voudrait attribuer à sa ville.* » Nous voilà mis en garde.

*tagne ; la rivière<sup>6</sup> du Vidourle lave ses murailles ; elle est si fort ancienne qu'elle peut à bon droit discuter son antiquité avec les principales et premières villes des Gaules, puisqu'il conste qu'elle était déjà établie avant celle de Nîmes ainsi que les histoires et chronologies anciennes et modernes le donnent savamment à connaître ; notamment celle des Gaules, folio 423, où il est dit que les grecs commencèrent à l'habiter, attirés par la douceur de son climat, la bonté et la fertilité de son terroir, après l'avoir munie de tours et fortes murailles pour la défendre contre les incursions de Volques ou Volces, peuples septentrionaux desquels ayant été enfin subjugués quelques temps après la fondation de Nîmes. Les mêmes Volques la fortifièrent encore afin d'être en état de résistance, supposé que ses anciens habitants voulussent tenter de la reprendre ; ils rétablirent dans ladite ville les greniers à sel, pour en fournir dans toutes les Cévennes ; ils y rétablirent aussi les quatre foires annuelles qui existaient encore.<sup>7</sup>*

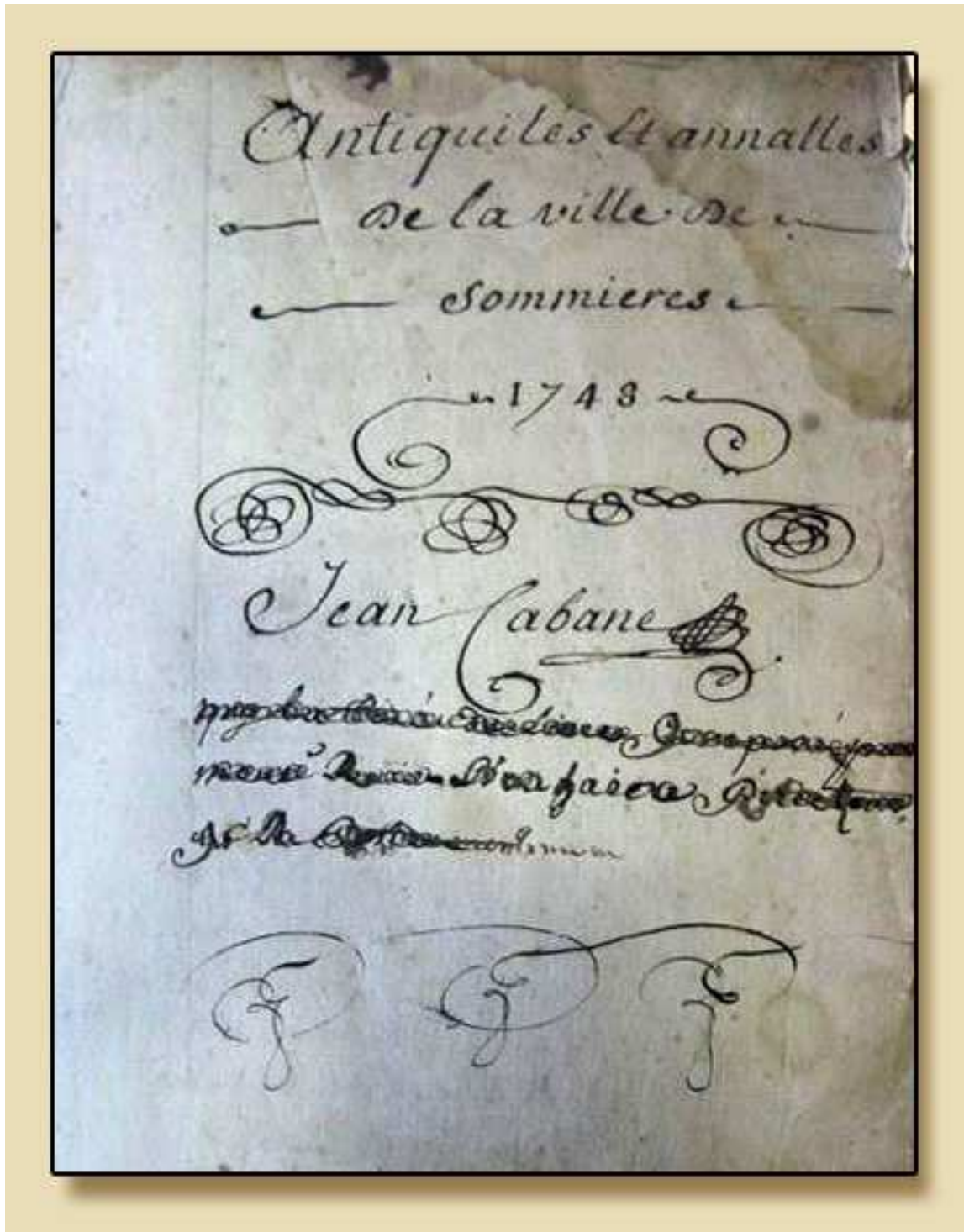
*Il est même dit dans la seconde histoire des Gaules que cette ville fut nommée par les Grecs Salmedriuse qui signifie Salis Horea ; certains auteurs prétendent impugner la vérité de cette étymologie du nom de Sommières, parce que le lieu que nous appelons Villevieille se nommait autrefois Meyre, Midrium ou Merium, nom qui lui fut imposé par un tribun d'une colonie de Nîmes du temps de Romains, lequel se nommait Midrius ou Merius, lequel fonda cette ville de Meyre et attendu que Sommières se trouve bâti sous ledit Meyre, l'on tire cette conséquence qui n'a aucun fondement que le nom de Soumeire tire son étymologie de ce qu'il se trouve bâti au-dessous de l'endroit où était cette première ville, mais cela ne peut détruire en aucune manière l'ancien établissement de Sommières puisqu'il est constant*

---

<sup>6</sup> Vidourle est un fleuve puisqu'il se jette directement dans la mer.

<sup>7</sup> Il est parfaitement prouvé que ce sont les Bermond qui ont créé les foires et marchés en 1183.





Première page du "manuscrit Cabane".  
 ACS II69.



*qu'elle est plus ancienne que celle de Meyre, car avant les règnes de César, Jules, Auguste, Tibère, Caligula, Claude et les Néron, elle était si fameuse que l'on y faisait fabriquer toute la monnaie nécessaire pour l'entretien des troupes volques (...) Meyre ayant été bâtie par les Romains, ne peut être plus ancienne que Sommières puisqu'il conste qu'on y battait monnaie avant que les Romains vincent en ce pays (...)*

*Notre ville est la principale, c'est-à-dire la plus ancienne. Villevieille n'est qu'un accessoire, quoiqu'à la vérité, Villevieille qui était anciennement Meyre, était plus grande que Sommières ; ce qui nous le persuade sont les grands monceaux de pierres et anciens vestiges que l'on y voit encore... »*

### **MANUSCRIT BRUGUIÈRE. 1730<sup>8</sup>.**

*« Ce cahier contien en abrégé les antiquités et annales de la ville de Sommières en Languedoc, les troubles qui ont agité ses habitans en différens temps, principalement les 4 sièges qu'ils éssuèrent en 1573, 1575, 1621 et 1622, ensemble plusieurs révolutions et annoptations particulières arrivées en la ditte ville ; avec la Miquélade de Nismes ; quelques traits et remarques tirés de l'histoire. La chronologie de nos rois, les 15 archevêchés, les 12 gouvernemens et les 23 universités de France, comme aussy les 96 qui sont dans le reste de l'Europe.*

*Par L.B.N.D.L.D.V.<sup>9</sup> 1729.*

---

<sup>8</sup> Ce manuscrit était introuvable dans les Archives de la ville. En 2011, avec notre collègue G. Guiraudet, nous nous sommes rendus à une exposition de vieux documents organisée par l'Évêché de Nîmes. À notre grande surprise, nous avons vu dans une vitrine le manuscrit, que par la suite nous avons pu photographier et étudier. Reste la question : comment, de Sommières, où il était semble-t-il connu, ce document se retrouve-t-il aux Archives de l'Évêché à Nîmes. La date 1729 semble avoir été modifiée en 1730.

<sup>9</sup> Par Louis Bruguière Natif De La Dite Ville.

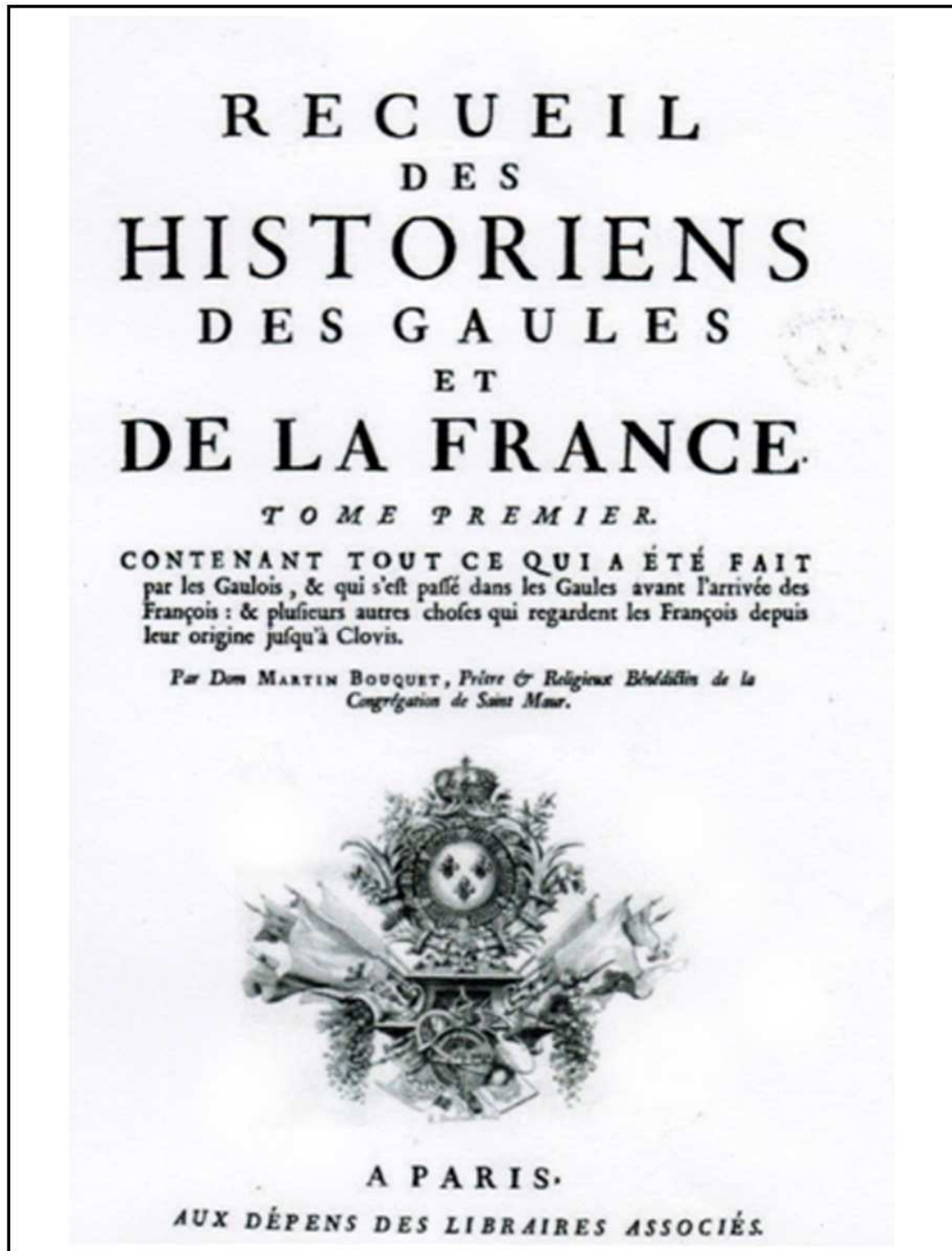
Ce cahier contient en abrégé,  
 les antiquités, et annales,  
 de la ville de sommieres en languedoc,  
 les troubles qui ont agité  
 ses habitans, en différens temps,  
 principalement les 4. sièges qu'ils  
 eussirent en 1572. 1575. 1621. et 1622  
 ensemble plusieurs  
 révolutions, et annotations particuliers,  
 arrivés en la dite ville.  
 avec la migration de venimes.  
 quelques traits, et remarques tirés de l'histoire.  
 La chronologie de nos rois.  
 Les 12. archevêchés les n. gouvernemens.  
 et les 13. universités de France,  
 Comme aussy les q. qui sont dans le reste  
 de l'Europe  
 Par L. S. N. D. L. D. V.  
1730

« (...) *L'histoire au rapport de l'auteur des Archives des Récollets, nous apprend qu'il y avait en cette ville de Sommières et Villevieille plus de 20 000 habitans des quels on pouvait tirer mille soldats sans incommoder les familles, ce qui nous permet à croire que ces deux villes ne fesoient qu'un même corps puisque nous voyons même que Villevieille et ses habitans jouissent de nos privilèges et on les mêmes prérogatives que nous, peuvent entrer leurs vins dans notre ville, et le vendre sans payer nuls droits d'entrée ; ils peuvent aussy prendre de la chair à notre boucherie, et dans la disette s'il y avait 3 salmées de blé à notre marché, il leur en revient une.*

*Sommières ou Sommeire est une ville située dans le bas Languedoc au diocèse de Nîmes, bâtie au pied d'une montagne ; la rivière de Vidourle lave ses murailles : elle est sy fort ancienne qu'elle put à bon droit disputer son antiquité avec les principalles et premières villes des Gaules puisqu'il conste qu'elle estoit déjà establie auparavan celle de Nîmes ainsy que les histoires et chronologies anciennes et modernes le donnent scavement à connoitre, notamment celle des Gaules fol 423<sup>10</sup> où il est dit que (...) Cette ville fut nommée par les Grecs Salmedriuse qui signifie sallis horea (...) Le lieu que nous appelons Villevieille autrefois Meyre ou Midrium ou Mérium, nom qui lui fut imposé par un tribun d'une colonie de Nîmes du temps des romains (...) Pour revenir à l'antiquité de nôtre Sommières dont la fondation est de plus de 3400 ans, puisque les Grecs la fondèrent l'an du monde 2200 ainsy que nous l'avons dit (...) » Etc.*

---

<sup>10</sup> Nous avons scrupuleusement lu les « *Index geographicus, Gallico-latinus, Onomasticus, Rerum* » des vingt premiers tomes du Recueil des Historiens des Gaules ; il nous a fallu attendre le Tome 19 pour avoir une référence à Sumidrium, Summeriae et une date, 8 mai 1270. Période de Louis IX. Quid du fol 423 ?



Le Recueil des Historiens des Gaules et de la France  
(Rerum gallicarum et francica rumscriptores)  
a été initié en 1738 par Martin Bouquet, religieux de Saint Maur, et poursuivi  
jusqu'en 1904.

On peut le consulter sur Internet.

**DISCOURS SUR L'ESTABLISSEMENT DES P.P. RÉCOLETS EN LA VILLE DE SOMMIÈRES ; ET SUR TOUT CE QUI S'Y PASSA LORS DE PLUS MÉMORABLE. 1672.**

RP Césaire Gambin, archiviste et annaliste de la Province de Saint Bernardin, chargé par le Provincial pour tous les couvents en mai 1672, de rédiger ces livres archivaux.

Extraits tirés des originaux certifiés par Maître Persin, notaire à Sommières (dernier gardien du couvent et chapitre) jusqu'à leur départ en 1766. Inhumations jusqu'en 1767.

*« Sommières ou Sommaire est une ville située dans le Languedoc au diocèse de Nismes d'où elle se trouve distante de quatre lieues aussy bien que de la ville de Montpellier, elle est si fort ancienne qu'elle peut discuter à bon droit son antiquité d'avec les premières et principales villes des Gaules puisqu'il nous compte qu'elle avait esté déjà établi auparavant mesme que Nismes feut basty, ainsy que les histoires et chronologies anciennes et modernes le donnent scavamment à connaitre, dans laquelle notamment en celle des Gaules fol 423 (...) L'auteur de la Guerre des Gaules<sup>11</sup> dit que le lieu que nous appelons aujourd'hui Villevieille avait autrefois le nom de maire, Sivemidrium ou merium en latin, tel nom leur ayant esté imposé par un tribun de la colonie nommé madirus ou marius (...)*

*Elle estait si fameuse qu'on y battait toute la monnaie nécessaire à l'entretien des troupes des Volces qui résidaient en toutes les Sévenes, Rouergue, Gévéudan et Vivarais sans parler des susdits grenier à sel, ni moins du fameux Lanifice<sup>12</sup> qu'on dit y estre aussy ancien que ses habitants, de mesure que l'administration d'une justice qu'on nommait Salmidriense Judicariam, puisque mesme du temps des Romains cette ville estait la*

---

<sup>11</sup> Jules César. Dans son livre sur La Guerre des Gaules, il n'est nulle part fait mention de Meyre, Midrium, Someyre.

<sup>12</sup> "Lanifice" : du latin « *lanificus* » celui qui travaille la laine.





Première page gauche du manuscrit "*Histoire des Récollets*"  
AD30, H 944.



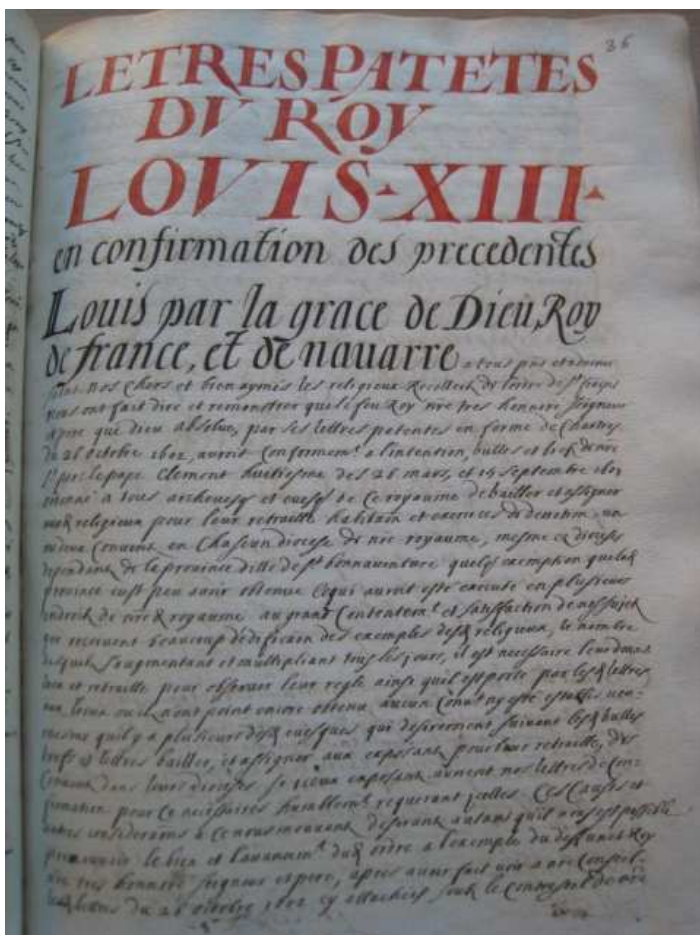


Première page droite du manuscrit “ *Histoire des Récollets* ”  
 (AD30, H 944)



*résidence ordinaire d'un juge absolu dont la juridiction et ressort n'était pas de moindre importance que ce qu'on voit aujourd'hui enferme en tout un Présidial et Sénéchaussée (...) Il est vray et personne ne saurait douter que sans cette malheureuse hérésie du temps (calvinisme), Sommières pourrait à bon droit se glorifier de n'avoir esté infecté d'aucune secte depuis le moment favorable que le christianisme y feut introduit par les fervents prédications d'un Saint Flour l'un des 72 disciples de Jésus Christ que nous scavons avoir esté l'apotre de toutes ces contrées l'an 53 de notre rédemption (...)*

*L'histoire des Gaules nous apprend que Sommières et Villeveille estaiant au temps habités de plus de vingt mille personnes puisqu'on en pouvait tenir deux milles soldats sans aucunement incommoder les familles (...) » Etc.*



Page 36 du "manuscrit des Récollets"

« *LE(T)TRES PATE(N)TES DU ROY LOUIS-XIII- en confirmation des précédentes »*

Confirmation des chartes accordées aux religieux le 26 octobre 1602, conformément aux bulles du pape Clément huitième (25 mars et 14 septembre 1601)

de « *bailler et d'assigner pour leur retraite, habitation et exercice de dévotion » un ou deux couvents par diocèse.*

## Conclusion :

« *Et voilà justement comme on écrit l'Histoire (...)* »  
Voltaire.

Quelles conclusions pouvons-nous tirer de ce voyage dans le temps ?

Tout d'abord, malgré de patientes recherches, nous ne sommes pas arrivés à trouver le folio 423 du Recueil des Historiens de Gaules et de la France.

Ensuite, nous constatons que depuis 280 ans, des « *historiens locaux* » apparemment « *crédibles* », – ne parlons pas des « *amateurs* » –, copient les uns sur les autres, au mot près, à la page près, des contrevérités et des erreurs historiques flagrantes, sans aucune vérification sérieuse des sources. La technique du « *copié-collé* » ne date pas d'aujourd'hui. Certains, nous dirons plus prudents ou plus malins, emploient le conditionnel, d'autres affirment avec autorité, n'admettant aucune contradiction.

Au fil des ans, des “ légendes ” sont devenues “ vérités ” ; aujourd'hui, il est très difficile de les supprimer.

L'Histoire est une science qui fait tout pour être la plus exacte possible, qui se base sur des témoignages (plus ou moins fiables), sur des documents et surtout sur des archives qu'il faut analyser, juger, critiquer. Aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles, on racontait, on disait, on affirmait. Selon sa religion, ses opinions politiques, on présentait les évènements d'une façon ou d'une autre.

L'étude des archives est toujours un travail de longue haleine ; elle exige des heures de patience, mais c'est ainsi que l'on retrouve ce qui a été écrit au fil des temps. Bien évidemment, il est plus facile de prendre un texte et de recopier. Mais les résultats sont souvent décevants, sinon ridicules.

Pour terminer sur une note amusante, nous indiquerons, après l'avoir relevé dans un texte cité plus haut, qu'Hannibal aurait traversé Vidourle avec ses éléphants en passant sur le pont romain. Or, Hannibal a vécu de 247 à 183 avant JC, et le pont date du 1<sup>er</sup> siècle après J.C. Comme disent les Italiens :

« *Se non e vero, e bello* ».

### **Ouvrages à consulter**

*Bulletins de l'Association Sommières et son Histoire.*  
(31 numéros).

Collectif (sous la direction de Sophie Aspod-Mercier),  
*Sommières, histoire urbaine et monumentale d'une place forte en Languedoc oriental*, Éditions Errance, 2013.